



LA RENAISSANCE

Procès-verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 19 Novembre 2021 à Châlons-en-Champagne

Maison des Syndicats Jean Reyssier - Auditorium Fernand Pelloutier



Le co-président Yann Brousse ouvre la séance à 19h45 et remercie les différentes personnalités pour leur présence :

- Floriana Painsavoine, *adjointe chargée des Sports à la Municipalité de Châlons-en-Champagne*
- Siva Mourougane, *adjoint chargé des Sports à la Municipalité de Fagnières*
- Jean-Marc Chevalier, *Président du Groupement d'Employeurs PSL Marne*
- Gwenaëlle Frappin, *Directrice de l'école Clovis Jacquier*
- Bruno Fromentin, *Coprésident du Comité départemental de gymnastique de la Marne*
- Stéphane Miquel, *Responsable de la section sportive au Collège Victor Duruy*
- Marie-Claude Ortiz, *représente l'Office Municipal des Sports de Châlons-en-Champagne*



Et présente les excuses des personnalités n'ayant pu être présentes.



- Lise Magnier, *Députée de La Marne*
- Benoist Apparu, *Maire de Châlons-en-Champagne*
- Christian Bruyen, *Président du Conseil départemental de la Marne*
- Jean Rottner, *Président du Conseil régional Grand-Est.*

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dans le cadre de la labélisation QualiClub de la FFGym, l'équipe dirigeante s'est attelée à la refonte des statuts de l'Association. Mr Claude Wadel présente les nouveaux statuts de l'association, préalablement approuvés par le comité directeur du 5 octobre 2021.

Après lecture complète des 15 articles, l'approbation des statuts est soumise au vote de l'assemblée.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité des votants.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Rapport moral de la Présidence

La Présidence (Mr Yann Brousse) présente son rapport moral de la saison écoulée 2020/2021, à nouveau fortement impactée par la situation sanitaire liée à la COVID19. La Renaissance a toutefois continué à s'adapter à tous les protocoles sanitaires et à innover afin d'offrir le maximum d'activités. Aucune remarque n'est faite par l'assemblée. Le rapport moral est joint en annexe.





LA RENAISSANCE

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 Novembre 2020

Consultable au préalable sur le site internet du club, il n'est pas justifié d'en faire lecture à l'assemblée. Aucune remarque n'est faite par l'assemblée.



3. Présentation du rapport financier 2020-2021

Mme Stéphanie Pierrel, trésorière, et Mr Boris Sauvage, expert-comptable de la société Xtremum, présentent le rapport financier de la saison 2020/2021. L'année comptable va du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.



Malgré la diminution du nombre d'adhérents, la situation financière de l'association est saine. Le résultat net comptable de la saison fait apparaître un excédent de 40 814 € (31 444 € en 2019/2020), avec un résultat d'exploitation de 33 594 € (17 892 € en 2019/2020). S'y ajoutent un résultat financier de 333 € (532 € en 2019/2020) et un résultat exceptionnel de 6 887 €.

Ce bilan financier positif est en grande partie lié aux différentes aides mises en place par l'Etat et les collectivités territoriales (Fonds de Solidarité, chômage partiel).

L'ensemble des documents financiers est consultable sur le site internet de l'association.



4. Présentation du budget prévisionnel 2021/2022

Le budget prévisionnel, équilibré en charges et en dépenses, s'élève à 250 800 € pour la saison 2021/2022 (cf. annexe).



5. Présentation des cotisations 2022/2023

La Présidence présente les tableaux de cotisations pour la saison 2022/2023, caractérisés par une augmentation de la cotisation de base qui passe de 85 € à 87.20 €. Cette augmentation reflète uniquement les augmentations décidées aux différents niveaux de la fédération (départemental et national). Ces propositions ont été approuvées par le comité directeur du 5 Octobre 2021.



6. Présentation des membres du comité directeur

Mme Caroline Mercier fait son entrée au comité. Mme Monique Legrandjacques reste au comité directeur mais change de statut, du fait de sa retraite professionnelle (de membre de droit à membre cooptée). De fait, Mme Lydie Bassot prend la place de membre de droit dévolu au responsable technique.





LA RENAISSANCE

7. Bilan technique 2020/2021 et Présentation de la saison 2021/2022

La responsable technique, Mme Lydie Bassot, dresse le bilan de la saison qui a de nouveau été fortement remise en cause par la situation sanitaire. Néanmoins, si les objectifs compétitifs ont dû être reportés, chaque séance qui a pu avoir lieu a été un plaisir pour les gymnastes et les entraîneurs.



Pour les gymnastes loisirs, de nombreuses activités en ligne et/ou en extérieur ont été mises en place, avec des défis en ligne pour les plus jeunes puis, dès le retour en salle, la mise en place de l'expérience Cap'Gym. Pour les gymnastes des sections compétitives, un défi interne a été organisé fin juin. En aérobic, une rencontre virtuelle Grand Est a eu lieu. Le club a organisé des journées portes ouvertes et a également participé à Châlons plage, aux forums des associations et à la foire agricole.



Toutefois, la situation particulière a été mise à profit par le club pour rénover les fosses de réception et d'autres matériels, afin d'offrir les meilleures conditions aux adhérents.

Côté compétitions : Seule Juliette Leblanc, notre membre Elite, a pu prendre part à des compétitions cette saison. Elle termine triple championne de France 2021 en gymnastique aérobic, en solo, trio et groupe. Membre de l'équipe de France de gymnastique Aérobic, elle a aussi participé aux championnats du Monde à Bakou en mai 2021 et aux championnats d'Europe à Pesaro en septembre 2021. Stéphane Miquel, référent national des juges GAF, a quant à lui jugé aux championnats du Monde de Tokyo.



Côté formation : Bastien Moulun a obtenu le diplôme d'animateur fédéral GAM ; Xenellia Grapinet, Idalie Miquel et Camille Pierrel le niveau 1 de juge GAF ; Chloé Antoine le niveau 2 de juge GAF ; Frédéric Leblanc le niveau 3 de juge aérobic.



Pour la saison 2021/2022, des gymnastes seront engagés en individuel et en équipe en GAF, GAM et aérobic. La Renaissance ne propose plus de section team gym. Pour pallier les départs de Romain et de Naomi, Nathalie Leblanc entraîne à présent à temps plein et Auriane Gonthier nous a rejoints.



Un moment particulier met à l'honneur Monique Legrandjacques, qui a vécu sa dernière saison en tant que notre directrice technique. Détachée à La Renaissance par la Municipalité de Châlons-en-Champagne depuis 1974, elle a pris une retraite bien méritée. Retraite putative, puisque Monique continue d'encadrer plusieurs groupes de gymnastes et est toujours membre du bureau. Son engagement bénévole et sa grande expertise nous sont précieux.

8. Présentation du règlement intérieur

Mr Claude Wadel présente, pour information, les modifications qui ont été apportées au règlement intérieur. Cette version mise à jour a été approuvée par le comité directeur du 9 novembre 2021. L'intégralité est disponible sur le site internet de l'association.





LA RENAISSANCE

9. Vote des résolutions

Mr Arnaud Gouelle, secrétaire, fait procéder aux votes des résolutions à la suite de chaque intervention, dont le détail suit.



1^{ère} résolution : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019/2020

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 Novembre 2020.

Pour : 100 %



2^{ème} résolution : Approbation du rapport financier 2020/2021

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport de la mission de révision et de présentation des comptes par l'expert-comptable, approuve les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs « quitus » de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice et décharge au vérificateur aux comptes.

Pour : 100 %



3^{ème} résolution : Report à nouveau

En application des statuts et dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter la somme de 40 184 euros du résultat de l'exercice 2020/2021 en report à nouveau.

Pour : 98 % ; Abstention : 2 %



4^{ème} résolution : Approbation du budget prévisionnel 2021/2022

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le budget prévisionnel 2021-2022 présenté par la trésorière.

Pour : 100 %



5^{ème} résolution : Mise en cohérence du budget

L'assemblée générale ordinaire donne pouvoir au comité directeur de procéder aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires à la mise en cohérence du budget par rapport aux attributions de subventions à venir au cours de l'exercice.

Pour : 100 %





LA RENAISSANCE

6^{ème} résolution : Approbation des cotisations 2022/2023

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, adopte le montant des cotisations 2022/2023, approuvé par le comité directeur du 5 octobre 2021.

Pour 98 % ; Abstention : 2 %



7^{ème} résolution : Pouvoir aux porteurs de procès-verbal

L'assemblée générale ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Pour : 100 %



10. Allocutions

Allocution de Mr Jean-Marc Chevalier, qui félicite le renouvellement de gouvernance de la Renaissance, en faisant « la place aux jeunes ». Si Mr Chevalier souligne le bilan financier, il souligne toutefois le manque de visibilité à court et moyen termes qui nécessite une bonne gestion des comptes du club.



Allocution de la représentante de Mme Ortiz, qui félicite la Renaissance, « un club phare de Châlons », pour la bonne santé financière de l'association et son fonctionnement interne. Elle nous souhaite de ne pas à avoir besoin de recourir à l'article 14 des nouveaux statuts, à savoir à la tenue d'une nouvelle AG par visio-conférence.



A l'issue du traditionnel diaporama, l'assemblée générale ordinaire est close à 20h45. La Présidence invite tous les participants au pot de l'amitié.



La Présidence

Le secrétaire

Florence Fatoux Doquet

Yann Brousse

Arnaud Gouelle

